



Procès-verbal du conseil d'école du 14 avril 2026 à 17h30

Présents :

Francis BAQUIE, proviseur
Vincent BARAUD, directeur du primaire

Parents élus

Adeline AMOS
Stéphanie CAILLAUD
Clémentine CHAMBON

Enseignants

Sonia ARCHER
Laurence BOURDET
Laure BUARD
Anick FERREIRA
Delphine HAMELIN
Marina HOANG
Daniel HOFFSCHIR
Valérie JUNG-DUPOUX
Philippe LACOMBE
Amélie LEGENDRE
Loïc LE JUDEC
Ronald MARTINEZ
Emmanuelle MAUCOTEL
Marion ROLLAND
Tiphaine WILLEMET

Excusés :

Peggy PITAVALE, IEN
Alexandra MINGEAUD, parent élue
Antoine PASUT, parent élu
Mary RORY, parent élue

Absents :

Ingrid AMOS, parent élue
Jackson MIAKE, parent élu
Jennifer NIRUA, parent élue
Valeria OLDEREID, parent élue

Début de séance 17h35

Sonia ARCHER assure le secrétariat de la réunion.

1- Approbation de l'ordre du jour

1. Approbation de l'ordre du jour ;
2. Résultat des élections et rappel du rôle et des attributions du conseil d'école ;
3. Approbation du procès-verbal du conseil d'école du 9 décembre 2025 ;
4. Propositions de calendriers scolaires 2027 ;
5. Structure pédagogique du primaire et organisation du temps scolaire ;
6. Point sur les résultats aux évaluations nationales 2026 ;
7. Les prises en charge spécialisées et FLSco ;
8. Les activités pédagogiques complémentaires ;
9. Les projets pédagogiques et éducatifs 2026 ;
10. La gestion du temps périscolaire ;
11. Questions diverses.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2- Résultat des élections des représentants des parents d'élèves et rappel du rôle et des attributions du conseil d'école

Elections de mars 2026 :	Taux de participation	6,3%	vs 31,9% en 2025
	Blancs ou nuls	9,7%	vs 44,1% en 2025
	Exprimés	90,3%	vs 55,9% en 2025

Un taux de participation en forte baisse ; baisse due à des élections organisées pour la première année par voie électronique via l'interface Pronote.

La liste de 10 parents a été élue.

Suite à cette présentation des résultats aux élections des représentants des parents d'élèves, une présentation du rôle et des attributions du conseil d'école est effectuée.

3- Approbation du procès-verbal du conseil d'école du 9 décembre 2025

Le procès-verbal du conseil d'école du 9 décembre 2025 est adopté à l'unanimité.

4- Propositions de calendriers scolaires 2027

Présentation des deux versions du calendrier scolaire retenues par le proviseur :

Version 1 : 174 jours travaillés, pré rentrée le 10/02, rentrée le 11/02, 2 semaines en août, sortie le 17/12

Version 2 : 174 jours travaillés, pré rentrée le 03/02, rentrée le 04/02, 3 semaines en août, sortie le 16/12

Ces deux versions sont soumises au vote des membres du conseil :

Version 1 : 9 voix Version 2 : 9 voix

Après avis du conseil d'école, ces deux versions seront soumises au vote en conseil d'établissement avant adoption d'une de ces deux versions.

5- Structure pédagogique du primaire et organisation du temps scolaire.

Présentation des effectifs en date du 8 avril 2026 et de leur répartition par classe.



Les effectifs s'élèvent à 348 élèves au 8 avril 2026 (vs 374 au 11 avril 2025) pour 16 classes soit une moyenne de 21,8 élèves par classe. Sachant que la capacité d'accueil a été fixée à 387 élèves pour le 1^{er} degré, 39 places demeurent disponibles.

La projection pour l'année scolaire 2027 est alors présentée. Cette projection indique un effectif total 1^{er} degré qui se situerait à 335 élèves et qui nécessiterait un rééquilibrage de la structure avec 5 classes de cycle 1, 6 de cycle 2 et 5 de cycle 3. Toutefois, le directeur indique qu'il faudra attendre la fin de la campagne d'inscription fin septembre 2026 pour confirmer ou infirmer cette structure.

Structure pédagogique du 1^{er} degré au 8 avril 2026

		Effectifs	Capacité d'accueil	Places restantes
CYCLE 1	TPS/PS	19	24	5
	PS/MS	19	24	5
	MSA	21	24	3
	MSB	19	24	5
	GSA	21	24	3
	GSB	22	24	2
	TOTAL C1	121	144	23
CYCLE 2	CPA	20	24	4
	CPB	19	24	5
	CE1	23	24	1
	CE1/CE2	21	24	3
	CE2A	23	24	1
	CE2B	24	24	0
	TOTAL C2	130	144	14
CYCLE 3	CM1A	24	25	1
	CM1B	25	25	0
	CM1/CM2	24	24	0
	CM2	24	25	1
	TOTAL C3	97	99	2
TOTAL PRIMAIRE		348	387	39

Projection rentrée 2027

Niveaux	Effectifs	Nb classes/niveau	E/C
TPS-PS	32	1,5	
MS	25	1,5	
GS	46	2	
Cycle 1	103	5	20,6
CP	43	2	
CE1	39	2	
CE2	40	2	
Cycle 2	122	6	20,3
CM1	51	2,5	
CM2	59	2,5	
Cycle 3	110	5	22
TOTAL	335	16	20,9

Source : LFPV au 8 avril 2026



Equipe pédagogique et éducative du 1^{er} degré

- 16 enseignants en charge d'une classe
- 4 enseignants de langue vivante étrangère
- 1 enseignante coordinatrice FLSco
- 1 enseignante spécialisée/FLSco
- 1 documentaliste
- 6 ASEM
- 5 ASESH
- 1 infirmière scolaire

Réunions de rentrée scolaire parents/enseignants

Une réunion parents/enseignants par cycle est organisée durant le premier mois de la rentrée scolaire. Un point est fait sur les taux de participation :

183 parents présents sur les 345 attendus soit 53% de présence
dont 55,7% de présence pour le cycle 1, 51,9% pour le cycle 2 et 51,1% pour le cycle 3

Elèves à besoins éducatifs particuliers (EBEP)

Un point est fait sur les EBEP en ce début d'année :

1 élève référencé à la maison départementale des personnes handicapées (MDPH)
4 élèves en attente d'un retour de la MDPH
6 élèves qui bénéficient d'une ASESH
1 élève qui bénéficie d'un plan d'accompagnement personnalisé (PAP)
6 élèves qui bénéficient d'un projet d'accueil individualisé (PAI)

Projet d'établissement 2023-2027

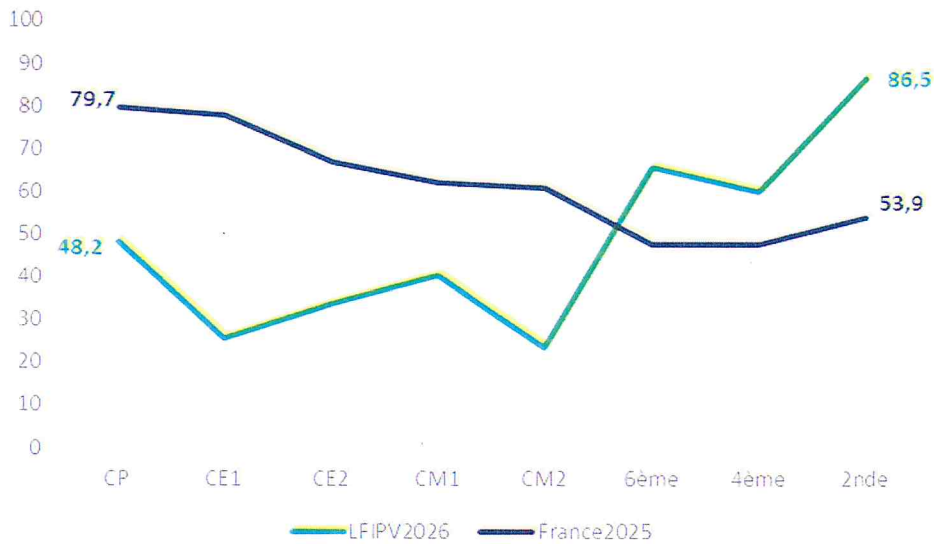
Le directeur (re)présente les axes et objectifs stratégiques du projet d'établissement 2023-2027 et rappelle le rôle de « boussole » de ce dernier pour les équipes pédagogiques et éducatives.

6- Point sur les résultats aux évaluations nationales 2026

Présentation des résultats aux évaluations nationales.

Résultats en français 2026 par niveau de classe

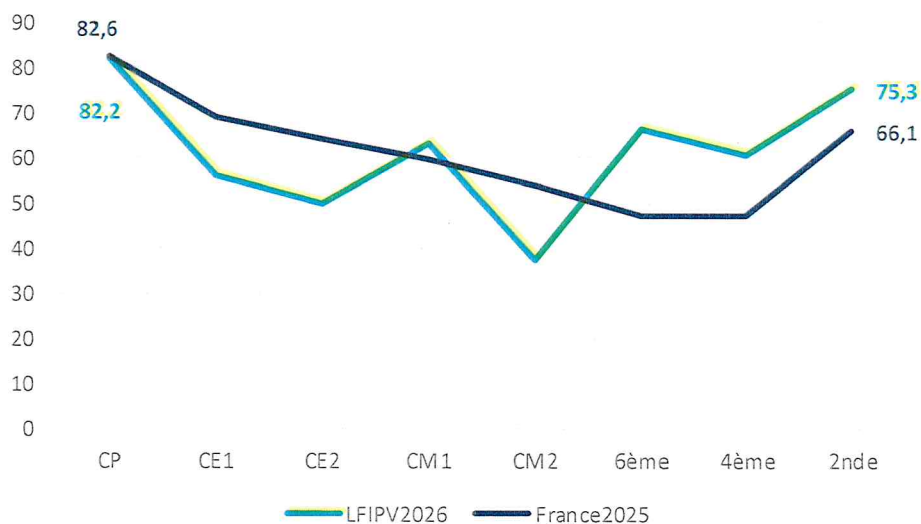
Taux de maîtrise satisfaisante en français – LFIPV et France secteurs public et privé sous contrat



A l'entrée au CP, le taux de maîtrise satisfaisante des CP du LFIPV se situe à 30 points en deçà du taux moyen constaté au niveau de la France secteurs public et privé sous contrat. Cet écart perdure jusqu'à l'entrée en CM2. A l'entrée en 6^{ème}, les courbes s'inversent en faveur du LFIPV qui conservent jusqu'à l'entrée en 2^{nde} un taux de maîtrise satisfaisante supérieur à celui constaté au niveau moyen de la France. Les résultats constatés aux examens du DNB et du baccalauréat corroborent ces taux de maîtrise satisfaisante du LFIPV constatés en 6^{ème}, 4^{ème} et seconde.

Résultats en mathématiques 2026 par niveau de classe

Taux de maîtrise satisfaisante en français – LFIPV et France secteurs public et privé sous contrat



A l'entrée au CP, le taux de maîtrise satisfaisante des CP du LFIPV se situe au niveau du taux moyen constaté en France secteurs public et privé sous contrat. Les résultats du LFIPV chutent quelque peu en début de CE1, CE2 et CM2 mais non CM1. A l'entrée en 6^{ème}, les courbes s'inversent en faveur du LFIPV qui conserve jusqu'à l'entrée en 2^{nde} un taux de maîtrise satisfaisante supérieur de 10 à 20 points par rapport à celui constaté au niveau moyen de la France. Les résultats constatés aux examens du DNB et du baccalauréat corroborent ces taux de maîtrise satisfaisante du LFIPV constatés en 6^{ème}, 4^{ème} et seconde.

6- Les prises en charge spécialisées et FLSco

Depuis la rentrée 2025, a été institué un Pôle FLSco/aides spécialisées 1^{er} et 2nd degrés coordonné par Sonia ARCHER afin notamment de créer plus de liens entre les prises en charge 1^{er} et 2nd degrés.

- **Les prises en charge spécialisées**

Elles concernent les élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage non liées à leur niveau de maîtrise de la langue française.

- 14 heures par semaine
- Dispensées par Delphine HAMELIN, enseignante spécialisée
- Priorité donnée aux élèves de cycle 2
- Repérage des élèves effectué notamment avec l'appui des résultats aux évaluations nationales
- Interventions en groupes à effectifs réduits ou en co-intervention au sein de la classe

- **Les prises en charge FLSco**

Elles s'adressent à des élèves ayant une maîtrise insuffisante de la langue française pour pouvoir bénéficier pleinement des apprentissages. Huit groupes de 3 à 8 élèves ont été constitués pour la première période avec des prises en charge allant de 2 à 6 heures par semaine. Les effectifs d'élèves par niveau de scolarisation pris en charge sont les suivants :

<u>Pour le cycle 2</u>	12 CP	soit 30,8% des élèves de CP
	12 CE1	soit 30%
	4 CE2	soit 7,8%
	28 cycle 2	soit 21,5% des élèves de cycle 2
<u>Pour le cycle 3</u>	4 CM1	soit 6,8%
	5 CM2	soit 12,5%
	9 cycle 3	soit 9,1% des élèves de cycle 3
<u>Au total</u>	37 élémentaires	soit 16,2%

7- Les activités pédagogiques complémentaires

Elles peuvent concerner :



- Une aide aux élèves rencontrant des difficultés
- Une aide au travail personnel
- Une activité prévue dans le cadre du projet d'établissement

Chaque enseignant à temps plein effectue 36 h d'APC/an. Décharge de 6 heures pour les enseignants faisant passer les évaluations nationales.

Pour la période 1, les APC concernent dans leur grande majorité une aide apportée aux élèves rencontrant des difficultés notamment en français et en mathématiques. A noter, des prises en charge en anglais pour les élèves néo-anglophones.

Taux de prises en charge des élèves/cycle :

Cycle 2	47 élèves	soit 36,2% des élèves Français/maths /anglais
Cycle 3	51 élèves	soit 52,6% des élèves Français/maths /anglais

8- Les projets pédagogiques et éducatifs 2026

Présentation des projets envisagés pour cette année scolaire 2026.

Période 1	Semaine de la langue française et de la Francophonie 17-20 mars
Période 2	Mai des langues Thème : Mots en réseau, cultures en écho-Connecter les langues et les cultures. Création d'une œuvre en arts plastiques collective commémorative pour Juliette Pita (tous les élèves du primaire + une classe d'une école locale) Prix littéraire Les Incorruptibles (4 classes de CM) et réalisation de vidéos « Booktube » pour CM1-CM2 et CM1A
Période 3	Fête de la musique
Période 4	Cross maternelle et élémentaire La quinzaine de l'environnement Halloween
Période 5	Spectacle de Noël cycle 1

9- La gestion du temps périscolaire de la pause méridienne

Après l'aménagement de l'ancien espace jeux de l'élémentaire en espace ombragé pour la pause méridienne, la priorité a été donnée en ce début d'année à la maternelle. Dorénavant, les enfants de la maternelle déjeunent assis à table dans deux classes et en deux services ce qui semble apporter satisfaction. Toutefois, les conditions ne sont pas encore optimales et ce dossier demeure une des priorités de la direction.

Effectifs inscrits pour la pause méridienne :

Maternelle : 80 élèves inscrits soit 66% de l'effectif. 8 personnels de surveillance
Elémentaire : 188 élèves inscrits soit 83% de l'effectif. 5 personnels de surveillance

10- Questions diverses

Question d'un parent : Pourquoi les élèves n'ont pas le droit de courir, s'amuser pendant le temps du midi ?

Réponse : Un temps de repas calme et assis est demandé aux élèves de 11h30 à 12h. Puis ouverture du stade et de la cour pour jouer jusqu'à 13h. Il ne leur est aucunement interdit de courir et s'amuser. Un simple temps de repas leur est demandé.

Question d'un parent : Tous les enfants ont-ils une table pour manger ?

Réponse : Non car effectif très important (environ 180 élèves inscrits). Mais achat l'an dernier de tables supplémentaires et aménagement du coin en herbe pour la pause méridienne. Un budget pour l'achat de nouvelles tables sera projeté. C'est un investissement qui est réalisé petit à petit.

Question d'un parent : Y aura-t-il une vaccination pour les élèves de 6 ans ?

Rien n'est arrêté pour l'instant. Actuellement, mise en place des différentes instances de l'école, notamment les instances en présence de l'infirmière scolaire. Si une campagne de vaccination est programmée, les informations seront communiquées bien entendu aux parents.

Fin de la séance du conseil d'école à 18h33.

La secrétaire de séance
Sonia ARCHER

Le directeur du primaire
Vincent BARAUD

